

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

---

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 septembre 2017**

CP2017\_09\_16  
id. 3422

*L'an deux mille dix sept, le vingt six septembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), Mme FERRERO (pouvoir à M. ALBUGUES)*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*

*Quorum :10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**PROGRAMMATION FONDS SOCIAL EUROPÉEN -  
OPÉRATIONS INTRA-DÉPARTEMENTALES**

---

***Il est rappelé que dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes européens 2014-2020, la commission européenne impose de nouvelles obligations en matière de lutte contre la fraude et la prévention des conflits d'intérêts.***

**Conformément à l'art. 57 du règlement financier applicable au budget de l'Union Européenne, la situation de conflit d'intérêt peut être définie de la manière suivante :**

**« Est en situation de conflit d'intérêts toute personne qui prendrait, recevrait ou détiendrait, directement ou indirectement, un intérêt quelconque en relation avec les fonctions qu'il exerce (surveillance, gestion, instruction d'un dossier, contrôle, etc.) avec un prestataire, un fournisseur de biens ou services, une organisation professionnelle, une association. »**

**Un conflit d'intérêts implique un conflit entre la mission d'intérêt général et les intérêts privés d'un agent public ou chargé d'une mission de service public.**

**Toute situation de conflits d'intérêts non déclarée est susceptible d'entraîner l'annulation des délibérations concernées.**

**Aucun des votants n'est en situation de conflits d'intérêts potentiels.**

Dans le cadre de sa mission d'organisme intermédiaire, le Département peut cofinancer par du fonds social européen des actions menées par des structures d'insertion mais également valoriser des actions menées par les agents de la Collectivité.

Une troisième opération intra-départementale, portée par la direction de la cohésion sociale de la direction de la solidarité départementale, est proposée dans cette programmation :

**« Je cherche un emploi, je soigne mon image et j'optimise mes potentialités » :** action de remobilisation dans la dynamique de recherche d'emploi par la revalorisation de l'image et de l'estime de soi, menée par une assistante sociale diplômée en coaching social.

Période de réalisation	Coût total	Dont participation FSE
Année 2017	53 214,04 €	26 607,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 214,04 €</b>	<b>26 607,02 €</b>

\*\*\*\*\*

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'opération intitulée « Je cherche un emploi, je soigne mon image et j'optimise mes potentialités » pour l'année 2017, pour un coût total de 53 214,04 € faisant l'objet d'une participation FSE de 26 607,02 € ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département tous les actes concernant cette subvention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC